

Réf: Dossier 438346

## Avis de constitution

### SOCIETE « DASALO AFRIQUE »

Siège Abidjan, Yopougon Selmer non loin de la  
place CP1 Lot : 00; Ilot : 00, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DASALO AFRIQUE »

Objet : Import-Export des instruments de musiques et accessoires et prestations de services,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, La Location Et La Vente De Tous Biens Meubles Et Immeubles.

-L'emprunt De Toutes Sommes Auprès De Tous Etablissements Financiers Avec Possibilité De Donner En Garantie Tout Ou Partie Des Biens Sociaux.

- La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De Commerce.

- La Prise De Participation Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée

-Et Généralement, Toutes Opérations Financières, Commerciales, Industrielles, Mobilières Et Immobilière, Se Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet Social Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon Selmer non loin de la place CP1 Lot : 00; Ilot : 00, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme TOURE DJATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09154 du 02/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53975/GTCA/RC/2025 du 02/09/2025

